



"Objektiver Geist, Volksgeist, Weltgeist" dans la philosophie politique de Hegel

Author(s): Robert Derathé

Source: *Revue européenne des sciences sociales*, 1980, T. 18, No. 52, La philosophie politique de F. W. Hegel: Annales de philosophie politique, No. 12 (1980), pp. 119-122

Published by: Librairie Droz

Stable URL: <https://www.jstor.org/stable/40369327>

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <https://about.jstor.org/terms>



Librairie Droz is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Revue européenne des sciences sociales*

JSTOR

ROBERT DERATHÉ

**« OBJEKTIVER GEIST, VOLKSGEIST, WELTGEIST »
DANS LA PHILOSOPHIE POLITIQUE DE HEGEL**

Dans le système hégélien, la philosophie politique fait partie de la Philosophie de l'Esprit et relève de ce que Hegel a appelé « L'Esprit Objectif ».

Quoiqu'il s'agisse là, comme l'a souligné Nicolaï Hartmann, d'un concept tout à fait central, et même du « concept central où tout converge », il n'est pas facile de préciser ce que Hegel entend par « Esprit objectif ». En apparence, la division de la Philosophie de l'Esprit en trois parties (Esprit subjectif, Esprit objectif, Esprit absolu) est simple. Mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit là d'une division adoptée pour un Manuel ou un Handbuch (*L'Encyclopédie des Sciences philosophiques*) et que, sous cette apparente simplicité se cachent des problèmes ou des difficultés.

1

L'ESPRIT OBJECTIF.

En gros, l'Esprit objectif, c'est l'Esprit universel, qui se manifeste ou se réalise au cours de l'histoire humaine, « L'histoire de l'Esprit, dit Hegel, c'est son action, car il n'est que ce qu'il fait et son action, c'est de se faire soi-même » (*Philosophie du Droit de Berlin*, 1821, § 343). C'est pourquoi, « l'histoire est l'acte par lequel l'Esprit se façonne dans la forme de l'événement, de la réalité naturelle immédiate » (*Ibid.*, § 346).

1° Mais l'action de l'Esprit est aussi celle des hommes : « L'homme est son action, la série de ses actes : il est ce qu'il s'est fait lui-même » (*La raison dans l'histoire*, tr. K. Papaioannou, Paris, 1965, p. 139). Hegel ajoute (*ibid.*, p. 71) : « le royaume de l'Esprit comprend tout ce qui est produit par l'homme ». De là une première question : Quelle est la part des hommes dans le déroulement de l'histoire ?

2° De plus, pour Hegel, ce qui compte dans l'histoire, ce sont moins les individus en tant que tels que les collectivités ou les communautés. Les figures qui constituent l'Esprit objectif sont des « Esprits réels », disons, pour simplifier, les esprits des peuples, si bien qu'il y a dans

le déroulement de l'histoire trois catégories d'acteurs, l'Esprit universel, les peuples et les individus et ce que Hegel décrit sous la dénomination d'Esprit objectif, c'est l'action conjuguée de tous.

II

L'ESPRIT D'UN PEUPLE.

Selon Hegel, l'Esprit universel se manifeste au cours de l'histoire dans des figures particulières qui lui sont subordonnées : les esprits des peuples.

La notion et le mot de *Volksgeist* ne sont pas propres à Hegel : ils étaient devenus courants en Allemagne avec le romantisme, mais apparaissent dès la fin du XVIII^e siècle.

1^o Pour Hegel, ce qui caractérise l'esprit d'un peuple, c'est que tous les éléments qui le composent ne sont pas séparables, sinon par abstraction, et forment un tout indivisible : « un individu qui est un monde », selon la formule de la *Phénoménologie*. Chaque fois que Hegel insiste sur cette formule, il se réfère à Montesquieu, qui l'avait exposée au livre III de *l'Esprit des lois* sous la dénomination « d'esprit général » d'une nation.

2^o Dans la *Philosophie du Droit* de Berlin (1821), la notion de *Volksgeist* s'efface au profit de celle d'Etat.

Mais il ne faut pas oublier que l'Etat lui-même n'est qu'une abstraction (*La raison dans l'histoire*, p. 165). En réalité, l'Etat n'est séparable ni de l'Esprit d'un peuple ni des individus qui forment ce peuple.

a) D'une part, l'esprit d'un peuple est le contenu de l'Etat : « le contenu déterminé qui reçoit cette forme de l'universel et se trouve contenu dans la réalité concrète créée par l'Etat, est l'Esprit même du Peuple... Le contenu en soi et pour soi de l'Etat est l'Esprit même du Peuple » (*La raison dans l'histoire*, pp. 139 et 150).

b) D'autre part, un peuple ne peut jouer un rôle historique que s'il se constitue en Etat ; « Un peuple sans structure politique, dit Hegel dans l'*Encyclopédie* (§ 549), n'a pas d'histoire ». Grâce à l'Etat, un peuple acquiert l'organisation, la puissance et même l'unité, capables d'en faire un peuple historique : « L'Etat, dit encore Hegel, est le lieu de convergence de tous les autres côtés concrets de la vie : art, droit, mœurs, commodités de l'existence » (*La raison dans l'histoire*, p. 135).

Sans doute l'Etat et sa constitution — puisque ni l'un ni l'autre ne peuvent être fabriqués — ne doivent leur existence à la seule volonté des hommes, mais ceux-ci ont une part dans la formation et dans la vie des Etats, puisque Hegel, se souvenant sans doute de Machiavel et peut-

être du « législateur » de Rousseau, parle dans la *Philosophie du Droit de Berlin* (§ 350) « du droit des héros à fonder des Etats ». Nous retrouvons ici la question de l'action des hommes et de son rapport avec l'acte de l'Esprit. Pour Hegel, les hommes — les grands hommes — n'agissent efficacement qu'en accord avec l'esprit universel, avec l'esprit de leur peuple, et avec l'esprit de leur temps (cf. *La raison dans l'histoire*, p. 148, texte important parce que Hegel parle de « l'élément objectif dans chaque individu »).

III

L'ESPRIT DU MONDE.

Deux questions : quels rapports a l'Esprit du monde avec, d'une part, les Esprits des peuples et, d'autre part, avec l'Esprit absolu.

A. *L'Esprit du monde et les Esprits des peuples.*

1. L'Esprit du monde est l'Esprit universel, tandis que l'Esprit d'un peuple est un esprit particulier, déterminé. C'est pourquoi les esprits des peuples sont subordonnés à l'Esprit du monde, dont ils ne sont que des manifestations ou des réalisations partielles ; « les Idées concrètes, les Esprits des peuples ont leur vérité et leur destin dans l'Idée concrète qui est l'universalité absolue : dans l'Esprit du monde » (*Philosophie du Droit de Berlin*, § 352).

2. Le droit que l'Esprit du monde exerce sur les Esprits des peuples se manifeste par une série de peuples qui occupent successivement la scène de l'histoire et y jouent un rôle déterminant. Selon la conception de Hegel — conception que partagent d'autres écrivains allemands —, à chaque époque, il y a un peuple qui représente l'Esprit du monde à son degré de développement, « Ce peuple, dit Hegel, est le peuple dominant dans l'histoire pour telle époque donnée — et il ne peut faire époque qu'une seule fois. Vis-à-vis de son droit absolu, qui vient de ce qu'il est le représentant du degré donné de l'Esprit du monde, les Esprits des autres peuples sont sans droits, et comme ceux dont l'époque est déjà passée, ils ne comptent plus dans l'histoire » (*Philosophie du Droit de Berlin*, § 347). C'est ce que Hegel exprima en reprenant la formule de Schiller : *die Weltgeschichte ist das Weltgericht.*

3. On sait que la prédominance d'un peuple à une époque s'affirme par la guerre. Peut-on sérieusement reprocher à Hegel d'avoir donné tant d'importance aux guerres nationales et aux guerres de religion, au lieu de s'attacher, comme Kant, à l'espérance d'une paix perpétuelle, ou, comme les romantiques, à celle d'un Etat mondial ?

B. *L'Esprit du monde et l'Esprit absolu.*

A mon sens, le *Weltgeist* n'est pas seulement la substance de l'Esprit objectif, il est aussi dans une large mesure l'Esprit divin ou l'Esprit absolu : « Cet Esprit du monde, dit Hegel, est conforme à l'Esprit divin, lequel est l'Esprit absolu. Dans la mesure où Dieu est omniprésent, il existe dans chaque homme et apparaît dans chaque conscience » (*La raison dans l'histoire*, pp. 81-82).

Dès lors, pourquoi donc Hegel a-t-il traité sous la rubrique « Esprit absolu » de l'Art, de la Religion et de la Philosophie ?

L'Art, la Religion et la Philosophie ne sont pas réellement, c'est-à-dire dans l'Histoire, séparés des Esprits des peuples : ils en constituent un élément et même un élément essentiel, et, en ce sens, ils appartiennent, eux aussi à l'Esprit objectif.

Ce n'est donc qu'abstrairement, c'est-à-dire séparés de l'Esprit d'un peuple, dont ils sont partie intégrantes que l'Art, la Religion et la Philosophie peuvent être étudiés sous la rubrique « Esprit absolu », car, à eux seuls, ils ne sont pas l'Esprit absolu. En les étudiant séparément, Hegel les a envisagés sous l'aspect de la conscience ou comme faisant partie du domaine de la connaissance ou du savoir.

Ces remarques finales rejoignent notre observation initiale et tendent à montrer que la division adoptée pour l'exposé du système (Esprit subjectif, Esprit objectif, Esprit absolu), sous son apparente simplicité, risque d'induire le lecteur en erreur et de lui faire oublier que « l'Esprit est une individualité unique ».